



ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A
L'ARC
DE SEINE MARITIME

SAMEDI 3 octobre 2020

EPOUVILLE



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
SAMEDI 3 OCTOBRE à 14h00
EPOUVILLE

ORDRE DU JOUR



Mot d'accueil du Président



Présentation de la motion visant à modifier temporairement nos statuts puis vote à bulletin secret pour approbation ou non de celle-ci



Résultat du vote



Présentation du ou des candidats à la fonction de délégué du CD76 à l'AG de la FFTA du 12/12/20 puis vote à bulletin secret pour son élection.



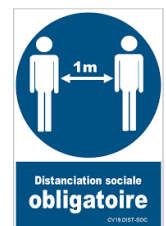
Présentation de la ou des listes pour le renouvellement du Comité Directeur du CD76 puis vote à bulletin secret



Résultats des votes



Mot du nouveau Président



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Après émargement de la liste des structures affiliées au CD76, 25 sont représentées, 6 sont absentes excusées et 5 absentes non excusées.

Les 25 structures présentes totalisent un nombre de voix de 111 sur un total de 134
Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Robert BLOT, Président du CD76 déclare ouverte l'Assemblée Générale à 14h00.

MOT DU PRESIDENT

En préambule à ces Assemblées Générales, Le Président remercie les représentants des structures présentes et ce malgré le contexte particulier lié au COVID19.

Il tient également à remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur pour le travail effectué lors des différentes réunions qui ont ponctué cette mandature qui prend fin aujourd'hui.

Il laisse ensuite la parole au Secrétaire Général pour présenter l'ordre du jour.

Contrairement à l'annonce faite sur le déroulement de ces Assemblées à cause de la jauge maximum fixée à 30 personnes pouvant se regrouper en un même lieu, il s'avère que nous sommes 29. De ce fait, tout en respectant les gestes barrières, nous n'allons pas avoir besoin de scinder en 2 groupes les présents

Avant de passer aux différents votes, Le Secrétaire Général précise avoir envoyé à l'ensemble des structures du CD76, une lettre d'invitation le 15 août 2020 et ce conformément au calendrier.

Ce courrier était composé d'un exemplaire de la motion et de deux invitations. La première concernait la candidature pour le poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FFTA, la seconde pour les conditions relatives à la présentation d'une liste dans le cadre de l'élection du nouveau Comité Directeur. **(pages 6,7,8, et 9)**

MOTION MODIFICATIVE

Du fait du report des Jeux Olympiques, les structures présentes devaient voter pour modifier temporairement les statuts du Comité Départemental, cette modification devant être adoptée au 2/3 des présents.

Résultat du vote effectué à bulletin secret : Exprimées 111. Pour 104. Contre7. **(page 10)**

La motion modificative est adoptée

ELECTION DU DELEGUE

Le Secrétaire Général propose à l'Assemblée de procéder à l'élection du délégué du Comité Départemental à l'Assemblée Générale de la FFTA en décembre prochain.

Pour le poste de délégué un seul candidat s'est déclaré : Monsieur Robert BLOT. **(page 11)**

Cette candidature a fait l'objet d'une information par messagerie à l'ensemble des structures en temps et en heure et ce conformément au calendrier

Résultat du vote effectué à bulletin secret : Exprimées 105. Pour 105. Contre 0. **(page 12)**

Robert Blot est élu avec 105 voix

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR POUR LA PROCHAINE MANDATURE

Le Secrétaire Général propose à l'Assemblée de procéder à l'élection du nouveau Comité Directeur.

Pour cette élection une seule liste s'est présentée.

Monsieur Robert BLOT, tête de liste, a adressé au Secrétaire Général la liste de ses colistiers ainsi que son programme dans le délai réglementaire. **(pages 13 et 14)**

Cette candidature ainsi que le programme ont fait l'objet d'une information par messagerie à l'ensemble des structures en temps et en heure et ce conformément au calendrier

Résultat du vote effectué à bulletin secret : Exprimées 98. Pour 94. Bulletins nuls 4 **(page 15)**

La liste Robert BLOT est élue avec 94 voix

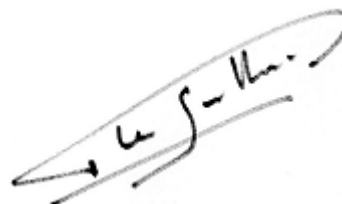
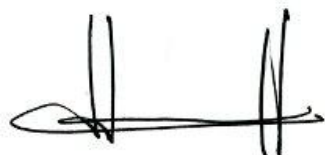
Le Secrétaire Général donne la parole à Robert BLOT, nouveau Président du Comité Départemental de Seine-Maritime.

Robert BLOT remercie l'ensemble des présents pour la confiance accordée à l'occasion de ces votes et assure l'Assemblée qu'outre les thèmes abordés dans son programme il reste avec l'ensemble de son équipe à l'écoute et au service de l'ensemble des archères et archers du CD76.

L'ordre du jour étant épuisé, Robert BLOT, Président du Comité Départemental clôt cette Assemblée Générale à 15h10

Robert BLOT
Président du CD76

Pascal LE GUELLEC
Secrétaire Général



CD 76 AU 31/08/2020

CLUB	NOM	LOCALITE	LICENCES	VOIX
PRESENTS				
976087	CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	SOTTEVILLE LES ROUEN	70	6
976089	1ERE COMPAGNIE D'ARC DE NEUFCHATEL	NEUFCHATEL EN BRAY	52	5
976090	ARC CLUB DE FECAMP	FECAMP	49	4
976091	LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	LE GRAND QUEVILLY	59	5
976093	ARCHERS VALERIQUAIS	ST VALERY EN CAUX	54	5
976095	GALLIA CLUB OMNISPORTS DE BIHOREL	BIHOREL	50	4
976096	LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	VIEUX ROUEN SUR BRESLE	17	1
976100	LES ARCHERS BLANCS	PAVILLY	49	4
976103	CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	LE HAVRE	115	8
976104	LES ARCHERS DE PREAUX	PREAUX	79	7
976105	CIE DES ARCHERS D AUFFAY	YERVILLE	11	1
976109	COMPAGNIE DES MARTINS TIREURS	CRUEL SUR MER	26	2
976110	ARC ROBERT LE DIABLE	PETIT COURONNE	43	4
976111	ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	LE MESNIL ESNARD	45	4
976115	CIE D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	GRAND COURONNE	34	3
976116	MSA ASRUC TIR A L'ARC	MONT ST AIGNAN	71	7
976120	LES ARCHERS DU QUESNOT	ST AUBIN LES ELBEUF	59	5
976121	LES-ARCHERS-DU-COLOMBIER	OFFRANVILLE	47	4
976122	ARC CLUB D'EPOUVILLE	EPOUVILLE	71	7
976124	ARC ROUEN CLUB	ROUEN	44	4
976128	ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	MONTVILLIERS	20	1
976130	CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	NOTRE DAME DE GRAVENCHON	56	5
976131	CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	ST AUBIN SUR MER	50	4
976132	ARCHERS DU ROY GUILLAUME	BIHOREL	67	6
976133	LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	YVETOT CEDEX	59	5
			1297	111
ABSENTS EXCUSES				
976098	TOURVILLE LA RIVIERE ARROWS CLUB	TOURVILLE LA RIVIERE	32	3
976106	CIE D'ARC DE FERRIERES EN BRAY	MOLAGNIES	31	3
976108	CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	BRACQUEMONT	15	1
976112	ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	YERVILLE	35	3
976113	E.S.A.CIE DES ARCHERS AUMALOIS	AUMALE	23	2
976117	LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	BEUZEVILLE LA GRENIER	15	1
			151	13
ABSENTS NON EXCUSES				
976099	AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE	HARFLEUR	16	1
976102	CENTRE DE LOISIRS CULTURELS DE TURRETOT	TURRETOT	35	3
976114	L'ARC ST ROMANAIS	ST ROMAIN DE COLBOSC	9	1
976129	LES ARCHERS DES HALLES	BUCHY	24	2
976134	1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	CAUDEBEC EN CAUX	34	3
			118	10
			1566	134



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie Comité Départemental de Seine Maritime

Objet : Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Elective

Bihorel,
Le 15 août 2020

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents
Mesdames et Messieurs les Archères et Archers

Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire puis à l'Assemblée Générale Elective le samedi 3 octobre 2020 à 14h00, salle Arsène Lupin, rue Joseph Boulard à EPOUVILLE.

Rappel des statuts :

Le représentant d'une association pouvant prendre part aux votes de l'Assemblée Générale du Comité Départemental est le Président de l'Association affiliée titulaire d'une licence en cours de validité.

En cas d'empêchement le Président de l'Association est habilité à désigner (pouvoir) un suppléant, lui-même licencié de l'Association.

Les représentants doivent être âgés de 16 ans ou plus à la date de l'Assemblée Générale du Comité.

Assemblée Extraordinaire

Rien n'étant simple en cette année si particulière, nous devons au préalable **voter à bulletin secret**, une modification temporaire de nos statuts.

En effet, le report des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de TOKYO a des conséquences sur les élections dans les organes déconcentrés.

Nos statuts et plus précisément l'article 14 stipule que le mandat des dirigeants prend fin dans les 6 mois qui suivent les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été

Le décret N° 2020-896 du 22 juillet 2020 dérogeant à certaines dispositions du code du sport (partie réglementaire) pour faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 et au report des jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo à 2021 vient de paraître.

Il permet de déroger à cette règle (obligatoire selon les dispositions du code du sport).

Pour autant, le décret n'aura pas le pouvoir de modifier nos statuts.

Il faudra donc les amender à l'instant de notre AG pour nous permettre de sécuriser juridiquement l'élection du Comité Directeur.

La motion prend effet immédiatement après son adoption à la majorité des 2/3 des membres présents et sera supprimée de plein droit après l'élection du comité directeur qui se tiendra le jour même.

Le texte antérieur à cette modification redeviendra alors applicable sans délai ni nouvelle délibération.

Assemblée Générale Elective

Concernant cette Assemblée il y aura 2 votes.

Le premier pour la désignation de notre délégué(e) à l'Assemblée Général de la FFTA en décembre prochain.

Vote à bulletin secret.

Le second pour l'élection du nouveau Comité Directeur du CD76. **Vote à bulletin secret.**

1 / Désormais un Comité Départemental est habilité à élire des délégués des associations membres de son ressort territorial à l'Assemblée Générale de la FFTA, conformément à l'article 9.5 des statuts de la FFTA.

En fonction du barème, le CD 76 a droit à 1 délégué.

Les conditions d'éligibilité sont :

- Être licencié sur le territoire du Comité Départemental.
- Avoir atteint la majorité légale.
- Jouir de ses droits civiques et politiques.
- Ne pas avoir fait l'objet de mesure disciplinaire par la Fédération ou les organismes de première instance pendant une période de 5 années précédant la date de l'Assemblée Générale de la FFTA considérée.

NB :

Un candidat élu au titre de délégué ou suppléant départemental ne peut être candidat à l'élection de délégué régional.

En cas d'égalité le candidat le plus jeune est élu.

Le premier délégué non élu sera désigné en qualité de suppléant en cas d'empêchement du délégué élu à se rendre à l'Assemblée Générale de la FFTA

Les candidatures devront parvenir au Secrétaire Général du CD76 avant le 17 SEPTEMBRE 2020 à minuit, suivant le modèle joint.

2 / Election du Comité Directeur du CD76.

Lors de la dernière Assemblée Générale, le 25 janvier dernier à Luneray, il a été voté la modification du mode de scrutin pour l'élection du Comité Directeur du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime.

Désormais l'élection se fait au scrutin de liste.

Je vous invite donc à consulter l'Article 10 de nos statuts pour voir les modalités et obligations pour le dépôt des listes.

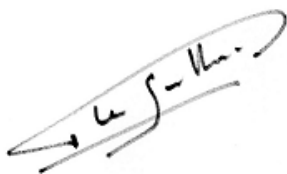
Les candidatures devront parvenir au Secrétaire Général du CD76 avant le 2 SEPTEMBRE à minuit.

En vous remerciant par avance de la diffusion que vous voudrez bien en faire.

Cordialement

Le Secrétaire Général

Pascal LE GUELLEC



Modèle de lettre à utiliser pour la candidature au titre de délégué

Je soussigné(e).....Licence N°déclare présenter ma candidature à l'élection au titre de délégué du Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc à l'AG de la FFTA

Fait àle.....

***** La validation de la candidature ne sera effective qu'après un accusé de réception du message de la part du Secrétaire Général. En cas d'absence de l'AR bien vouloir prendre contact au 06 50 45 24 62.**

Adresse du Secrétaire Général

tiralarcplq@live.fr

Liste pour l'élection du Comité Directeur du CD76

***** La validation du dépôt de la liste (avec l'ensemble des documents obligatoires, voir art.10 des statuts) ne sera effective qu'après un accusé de réception du message de la part du Secrétaire Général. En cas d'absence de l'AR bien vouloir prendre contact au 06 50 45 24 62.**

Adresse du Secrétaire Général

tiralarcplq@live.fr



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie Comité Départemental de Seine Maritime

Motion

Les membres du Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 3 octobre 2020 à Epouville.

Considérant les conséquences mondiales de la crise sanitaire liées au COVID -19, ayant eu pour conséquence le report des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Tokyo 2020.

Considérant le Décret Ministériel N° 2020-896 du 22 juillet 2020 dérogeant à certaines dispositions du code du sport (partie réglementaire) pour faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 et au report des jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo à 2021 modifiant l'article article R131 -1 du code du sport.

Considérant les recommandations exprimées par la Fédération Française de Tir à l'Arc vis-à-vis de l'élection des instances dirigeantes dans les organes déconcentrés.

Entérinent la modification suivante de ses statuts Titre IV, Section I, Article 14

«Le mandat du Comité Directeur prendra fin avant le 31 décembre suivant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été »
est remplacé par
«Le mandat du Comité Directeur prendra fin le 3 Octobre 2020 ».

Cette modification est provisoire. Elle prend effet immédiatement après son adoption à la majorité des 2/3 des membres présents et sera supprimée de plein droit après l'élection du Comité Directeur qui se tiendra le jour même.

Le texte antérieur à cette modification redeviendra alors applicable sans délai ni nouvelle délibération.



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU CD 76
EPOUVILLE
LE 3 OCTOBRE 2020
MOTION SUR MODIFICATION TEMPORAIRE DES STATUTS

36 CLUBS ou COMPAGNIES soit	<input type="text" value="134"/>	voix
CLUBS ou COMPAGNIES absents ou excusés	<input type="text" value="23"/>	voix
TOTAL	<input type="text" value="111"/>	voix
EXPRIMEES	<input type="text" value="104"/>	voix
POUR	<input type="text" value="104"/>	voix
CONTRE	<input type="text" value="7"/>	voix

SCRUTATEURS

NOM PRENOM SIGNATURE

CROMBEC Christophe

NOM PRENOM SIGNATURE

NICOLAS Gilbert

DUPART Gregoire




ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU CD 76
EPOUVILLE
LE 3 OCTOBRE 2020
ELECTION DU DELEGUE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME
A
L ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTA


36 CLUBS ou COMPAGNIES soit	<input type="text" value="134"/>	voix
CLUBS ou COMPAGNIES absents ou excusés	<input type="text" value="63"/>	voix
TOTAL	<input type="text" value="197"/>	voix
EXPRIMEES	<input type="text" value="105"/>	voix
ROBERT BLOT	<input type="text" value="105"/>	voix


SCRUTATEURS

NOM PRENOM SIGNATURE

CROMBEZ christophe 

NOM PRENOM SIGNATURE

NICOLAS Gilbert 

DUHAZEL 

Gregory

Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Olympiade 2020 - 2024

Liste BLOT Robert

AGE du 03-10-2020 à Epouville

BLOT Robert

AUMERSIER Chantal

BOISAUBERT Thierry

CHARLET Patrice

LE GUELLEC Pascal

LEQUESNE Régine

MALLET Bruno

NICOLAS Gilbert

VARNIERE Nicolas

VAUTIER Frédéric

Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc

=====

Liste Robert BLOT

PROJET POUR LE MANDAT 2020-2024

- 1/ Poursuivre la pré-filière jeunes pour la pratique dans l'excellence et permettre l'accès au niveau régional voir national.**

- 2/ Développer la demande pour la formation de futur arbitre fédéral jeune et adulte dans toutes les disciplines et éventuellement accéder à toutes les options, ceci avec le soutien financier du CD.**

- 3/ Développer la demande pour la formation d'entraîneur fédéral auprès des clubs, avec pour objectif d'avoir au moins 1 entraîneur dans chaque club.**

- 4/ Augmenter le nombre de formations spécifiques dédiées aux archers lors de stages proposés tout au long de la saison sportive.**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU CD 76
ÉPOUVILLE
LE 3 OCTOBRE 2020
ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME

36 CLUBS ou COMPAGNIES soit	<input type="text" value="134"/>	voix
CLUBS ou COMPAGNIES absents ou excusés	<input type="text" value="23"/>	voix
TOTAL	<input type="text" value="111"/>	voix
EXPRIMÉES	<input type="text" value="98"/>	voix
LISTE BLOT ROBERT	<input type="text" value="34"/>	voix
LISTE	<input type="text" value="64"/>	voix

4 clubs + 1 club + 1 club

SCRUTATEURS

NOM PRENOM SIGNATURE

NICOLAS Gilbert

CAROLINE Christophe

NOM PRENOM SIGNATURE

DUNAYE L. Gregory